

Réunion de rentrée, le vendredi 27 septembre 2019, à Royan.

Les animateurs :

- Claudine Bourrasseau, atelier mémoire,
- Marie France Chenu, espagnol (elle devrait arrêter en mai ou juin 2020, son mari étant souffrant),
- Michel Pradines, espagnol, qui succédera à Marie France.

Cela fait trois ateliers qui ne fonctionnent pas chaque semaine.

Tous trois sont satisfaits de l'intervention de Vincent qui a permis de conserver l'accès aux salles de la Maison des Associations, accès qui était mis en danger car le Club retraités n'est pas une association. L'appellation "Club Santé Seniors" a aussi joué un rôle important.

Tout va bien donc de ce côté. La MGEN règle régulièrement (c'est à dire chaque mois, c'est le choix de la municipalité) le montant de la location des salles (soit en moyenne 30 euros par mois non d'été, un peu moins quand ce sont les vacances).

Par contre, du côté des participants, c'est moins simple.

Leur nombre ne cesse de baisser (ils ne sont plus que 20 à 25) ; ils ont des amis qui voudraient venir partager leurs activités et ils souffrent (impression d'ostracisme) de devoir refuser à leurs amis car ceux-ci ne sont pas MGEN. D'où des départs vers des associations, pour des raisons d'amitié ou de covoiturage.

Une demande est donc apparue : pourquoi, lorsque l'effectif est très petit (donc pas pour Lagord), ces personnes ne pourraient - ils pas avoir des "invités" qui paieraient 15€=1/4 du prix + 45€=la part MGEN, soit au total 60€ l'année ?

La question est posée.

D'autre part, comment faire connaître le club auprès des possibles adhérents, c'est à dire des MGEN venant à prendre leur retraite à Royan ?

CR de FP